

Etudes

medjouel.com Imprimé sur août 29, 2021

Bourses d'études – Études de troisième cycle dans les domaines des beaux-arts, du design, de la communication visuelle et du cinéma • DAAD

<https://medjouel.com/bourses-detudes-etudes-de-troisieme-cycle-dans-les-domaines-des-beaux-arts-du-design-de-la-communication-visuelle-et-du-cinema-daad/>

August 29, 2021

Objectif

Les bourses du DAAD offrent aux diplômés la possibilité de poursuivre leurs études en Allemagne avec un programme d'études de troisième cycle ou continu. Les bourses favorisent également l'échange d'expériences et le réseautage entre collègues.

Qui peut postuler ?

Les candidats étrangers qui ont obtenu un premier diplôme universitaire dans les domaines des beaux-arts, du design, de la communication visuelle et du cinéma au plus tard au moment où ils commencent leur programme d'études subventionné.

Que peut-on financer ?

Dans ce programme d'études, vous pouvez compléter

un cursus de maîtrise/diplôme de troisième cycle menant à une qualification finale, ou

un cours complémentaire sans diplôme (pas un cours de premier cycle)

dans une université allemande de votre choix ou reconnue par l'État.

Ce programme ne finance que des projets dans le domaine artistique et créatif. D'autres programmes de bourses du DAAD sont disponibles pour les candidats du domaine de l'histoire de l'art ou des études d'art ou pour les artistes ayant un projet scientifique.

Durée du financement

Une maîtrise:

Entre 10 et 24 mois selon la durée du programme d'études choisi

Début: généralement à partir du 1er octobre de l'année suivante ou avant si un cours d'allemand est suivi avant le programme d'études

Les bourses sont attribuées pour la durée de la période d'études standard du programme d'études choisi (jusqu'à un maximum de 24 mois). Dans le cas des cours de 2 ans, un financement supplémentaire est accordé après la première année d'études, si vos résultats académiques jusqu'à présent indiquent que vous terminerez avec succès le programme d'études dans un délai raisonnable.

Les candidats qui sont déjà en Allemagne en première année d'un cours de troisième cycle au moment de [la candidature](#) peuvent demander un financement pour leur deuxième année d'études. Il n'est pas possible de prolonger la bourse.

Études complémentaires non sanctionnées par un diplôme final :

une année universitaire

Début: généralement à partir du 1er octobre de l'année suivante, ou plus tôt si un cours d'allemand est suivi avant le programme d'études

Valeur

Une mensualité de 861 euros

[Allocation de Voyage](#)

Allocation d'études unique

Versements au titre des assurances maladie, accidents et responsabilité civile

Dans certaines circonstances, les boursiers peuvent bénéficier des avantages supplémentaires suivants :

Subvention mensuelle au loyer

Allocation mensuelle pour les membres de la famille accompagnants

En cas d'invalidité ou de maladie chronique : subvention pour les frais supplémentaires résultant de l'invalidité ou de la maladie chronique et non pris en charge par d'autres bailleurs de fonds : [Informations complémentaires](#)

medjouel.com vous informe que Pour permettre aux boursiers d'apprendre l'allemand en vue de leur séjour dans le pays, le DAAD propose les services suivants :

Paiement des frais de cours pour un cours de langue en ligne après réception de la lettre d'attribution de la bourse si nécessaire : cours de langue allemande (2, 4 ou 6 mois) avant le début du séjour d'études en Allemagne ; le DAAD décide de financer la participation et pour combien de temps en fonction des compétences en langue allemande et du projet. La participation à un cours de langue est obligatoire si la langue d'enseignement ou la langue de travail est l'allemand dans l'établissement d'accueil allemand. **En raison de la pandémie, les cours d'allemand peuvent avoir lieu en ligne.**

Allocation pour un cours d'allemand choisi personnellement pendant la période de bourse

Remboursement des frais du test TestDaF ou DSH passé soit dans le pays d'origine après réception de la lettre d'attribution de la bourse, soit en Allemagne avant la fin de la période de financement

Sélection

Après avoir téléchargé vos documents de candidature sur le portail du DAAD, le DAAD procédera d'abord à un contrôle formel. Il sera vérifié si les conditions de candidature ont été remplies et si la candidature est complète. Si tel est le cas, il

vous sera demandé de soumettre vos échantillons de travail.

Un comité spécial du DAAD composé de professeurs d'écoles allemandes d'art, de design et de cinéma prend la décision finale concernant les bourses dans les domaines des beaux-arts, du cinéma, du design, de la communication visuelle et du cinéma. La décision est basée sur des candidatures écrites et des échantillons de travail qui doivent être soumis (voir: www.daad.de/extrainfo).

Les critères de sélection

la qualification artistique et la maturité artistique, mesurées par des réalisations d'études et des échantillons de travail
la qualité du projet mesurée par le plan d'étude et la lettre de motivation

Plus d'informations

La confirmation d'une bourse ne garantit pas automatiquement l'admission dans l'une des universités. L'université concernée décide d'offrir ou non une place aux boursiers. Dans la plupart des cas, les candidats sont tenus de passer un examen d'entrée. Veuillez vous renseigner à temps sur les conditions d'admission, les dates limites de candidature et les dates d'entretien dans l'université de votre choix, et gardez à l'esprit que celles-ci peuvent être plusieurs mois avant le début prévu de vos études ou même avant que le DAAD n'attribue la bourse. Nous ne pouvons pas couvrir les frais de l'examen d'entrée. Si un candidat se voit offrir une bourse par le DAAD mais n'est pas admis dans l'une des universités indiquées dans la candidature, il ne peut pas utiliser la bourse déjà attribuée.

Quelles exigences doivent être remplies ?

En règle générale, votre diplôme universitaire ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment de la date limite de candidature.

Votre candidature ne pourra pas être prise en compte si vous résidez en Allemagne depuis plus de 15 mois à la date limite de candidature.

Si vous êtes inscrit dans un programme de master ou de troisième cycle qui comprend une période d'études à l'étranger, le financement de cette période à l'étranger n'est généralement possible que dans les conditions suivantes :

La visite d'étude est indispensable pour atteindre l'objectif de la bourse, la visite n'a pas lieu dans le pays d'origine, et ce n'est pas plus d'un quart de la période de bourse. Des périodes plus longues ne peuvent pas être financées, même partiellement.

La condition préalable au financement est une étude à temps plein et l'assiduité. Les programmes d'études extra-professionnels ou à temps partiel et les programmes d'études avec une part prédominante d'apprentissage en ligne ne peuvent pas être pris en compte.

Compétences linguistiques

medjouel.com vous informe que Les candidats dans les domaines des beaux-arts, du cinéma, du design, de la communication visuelle et du cinéma doivent avoir une connaissance de la langue d'enseignement qui correspond aux exigences de l'université choisie au plus tard au moment où ils commencent leur bourse. Si vous ne possédez pas encore les compétences linguistiques requises par l'université au moment de votre candidature, votre candidature devra indiquer dans quelle mesure vous êtes en mesure d'atteindre le niveau requis. Après avoir obtenu une bourse, profitez des opportunités de financement décrites sous « Valeur ».

Documents d'application

Les certificats, les preuves de crédits, les certifications et les traductions peuvent être numérisés sous une forme non certifiée et téléchargés sur le portail DAAD. Le DAAD se réserve le droit de demander des copies certifiées conformes des documents.

1. Documents à télécharger sur le portail DAAD :

Formulaire de demande en ligne

Curriculum vitae complet sous forme de tableau

Déclaration sur les raisons académiques et personnelles du projet d'études prévu en Allemagne (lettre de motivation; 1 – 3 pages). Veuillez également lire nos [informations importantes pour les candidats aux bourses / Section A, point 2](#) .

Master/programme d'études de troisième cycle menant à une qualification finale :

Formulaire « [Informations sur vos programmes de master préférés](#) »

Si disponible : Lettre d'acceptation de l'université d'accueil.

Si vous n'avez pas de lettre d'acceptation au moment de la candidature, vous devez en faire la demande à l'université à temps et soumettre ensuite la lettre de confirmation avant le début du programme d'études subventionné. Veuillez noter que vous êtes vous-même responsable de vous assurer que vous faites une demande d'admission à l'université d'accueil avant la date limite et qu'une lettre d'attribution de bourse du DAAD ne devient valide que si vous êtes admis dans l'université d'accueil que vous avez choisie.

Études complémentaires non sanctionnées par un diplôme final :

Confirmation d'encadrement par un professeur universitaire allemand

Aussi pour tous les candidats :

Un relevé de notes à jour avec les notes individuelles, incl. explication du système de notation

Certificat de diplôme universitaire indiquant la ou les notes finales : le certificat doit être soumis ultérieurement avant le début du programme d'études financé par la bourse si les études ne sont pas terminées au moment de la demande.

Preuve de maîtrise de la langue allemande selon le Cadre européen de référence pour les langues ou le Test-DaF pour les programmes d'études en allemand.

Preuve de maîtrise de la langue anglaise selon les exigences du programme d'études choisi en anglais (par exemple TOEFL, IELTS).

Le certificat de langue ne doit pas dater de plus de deux ans.

Une liste de tous les travaux qui ont été cités comme exemples (voir www.daad.de/extrainfo) avec des informations détaillées (taille, date de création, lieu, etc.)

Une déclaration selon laquelle les œuvres d'art ont été produites ou créées par vous ou les noms des personnes impliquées dans la production d'œuvres collaboratives. Dans le cas de travaux ou de projets collaboratifs, la propre contribution du candidat doit être marquée comme telle ou décrite de manière appropriée.

Veuillez ne pas télécharger d'échantillons de travail et/ou de portfolios sur le portail DAAD !

Note actuelle : dans l'exception absolue, si vous n'êtes pas en mesure de soumettre un certificat de langue en raison de Corona (par exemple en raison de la fermeture d'universités ou de centres de test de langue et si aucun test de langue numérique n'est possible non plus), veuillez télécharger une justification appropriée avec un auto-évaluation de votre

niveau de langue actuel selon le [CECR](#) au lieu du document manquant (des conseils pour l'auto-évaluation de vos compétences linguistiques peuvent être trouvés [ici, sous la section A, point 8](#)).

Dans ces cas, l'absence de certificat de langue n'entraîne pas un rejet formel de votre demande de bourse par le DAAD. Cependant, les certificats de langue soumis sont inclus dans l'évaluation. Si vous obtenez des certificats de langue après la date limite de candidature, veuillez les soumettre plus tard.

Veuillez noter que vous aurez toujours besoin d'une preuve de compétence linguistique pour postuler à une place dans un établissement d'enseignement supérieur allemand et ainsi pouvoir bénéficier de la bourse.

2. Soumettre des échantillons de travail à la base de données des médias du DAAD :

Si l'examen de votre demande de bourse montre qu'elle répond aux critères de l'annonce de bourse et qu'elle est complète, vous recevrez un lien pour télécharger vos échantillons de travail dans la base de données des médias du DAAD au plus tard le 15 décembre. Lorsque vous recevrez le lien, veuillez télécharger les échantillons de travail dans la base de données des médias au plus tard le 10 janvier CET.

Tous les documents de candidature énumérés aux points 1. et 2. doivent être soumis en allemand ou en anglais. Les documents dans d'autres langues doivent être traduits.

La procédure de candidature se déroule en ligne via le portail du DAAD.

Veuillez noter que l'accès au portail de candidature n'apparaît que pendant la période de candidature en cours. Une fois la date limite de candidature expirée, le portail de ce programme n'est pas disponible avant la prochaine période de candidature.

L'accès au portail du DAAD ouvre généralement environ 6 semaines avant la date limite de candidature au plus tard.

Date limite d'inscription

Les délais de candidature sont mis à jour au moins une fois par an. Dans la plupart des cas, ils sont dans la même période que l'année précédente. Vous pouvez trouver les dates actuelles [ici](#) :

30.11.2021

Emplacement de l'application

En ligne via le portail du DAAD et la base de données des médias du DAAD

Veuillez noter

Votre candidature n'est valable que si vous soumettez tous les documents requis au portail du DAAD (voir point 1) et à la base de données des médias du DAAD (voir point 2).

Le portail du DAAD ferme à 24h00. (CET ou CEST) le dernier jour d'application.

Les candidatures tardives ou incomplètes ne pourront pas être prises en compte. Vous êtes responsable de vous assurer que leurs demandes sont complètes.

Les documents de candidature restent au DAAD. Vos données personnelles sont enregistrées par le DAAD conformément à la loi fédérale sur la protection des données et au règlement de l'UE sur la protection des données dans la mesure où ces données sont nécessaires au traitement de la candidature.

Informations générales sur l'application via le portail DAAD

Vous pouvez accéder au portail du DAAD en cliquant sur « Portail d'application » en fin de page. Vous trouverez ici un formulaire de candidature en ligne dans lequel vous pouvez saisir vos données de candidature.

Voici ce que vous devez faire :

1. Inscrivez-vous sur le portail DAAD ([Lisez les notes sur l'inscription sur le portail >>](#))

2. Postulez en ligne sur le portail DAAD ([Lisez les notes sur la candidature sur le portail >>](#))

Téléchargez et remplissez le formulaire de candidature en ligne

Préparer les dossiers de candidature

Si nécessaire, traduisez les documents (sauf s'ils sont déjà en allemand ou en anglais).

Numérisez des documents papier et enregistrez-les au format PDF. Veuillez noter que vous ne pouvez télécharger que des fichiers PDF sur le portail.

Téléchargez le formulaire de demande dûment rempli et les annexes requises (à l'exception des exemples de travaux) sur le portail au format PDF. Les traductions, le cas échéant, doivent être téléchargées avec le document publié dans la langue d'origine.

Soumettez les documents de candidature téléchargés en ligne.

3. Soumission d'échantillons de travail à la base de données des médias du DAAD :

si l'examen de votre demande de bourse montre qu'elle répond aux critères de l'annonce de la bourse et qu'elle est complète, vous recevrez un lien pour télécharger vos échantillons de travail dans la base de données des médias du DAAD avant le 15 décembre. au plus tard. Lorsque vous recevrez le lien, veuillez télécharger les échantillons de travail dans la base de données des médias au plus tard le 10 janvier CET.

Veillez noter :

Si vous avez des questions techniques ou des problèmes pour lesquels vos centres d'information et de conseil locaux ne pourraient pas vous aider, n'hésitez pas à contacter notre hotline de portail technique : +49 (0228) 882-8888 ou par e-mail portal@daad.de , ouvert tous les jours de la semaine de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (CET).

Veillez en tenir compte lorsque vous planifiez votre candidature.

Bourses d'études – Études de troisième cycle dans les domaines des beaux-arts, du cinéma, du design/communication visuelle et du cinéma, 2022/23

[Vers le portail de candidatures »](#)

Exigences de base

Statut:	Diplômés
Pays d'origine:	Uniquement spécifié
Sujet:	Voir la liste

Autres exigences d'application »

Copiez ce lien :

daad.de/go/en/stipa5713